



Crésus Salaires

40.3.1 - Prise en main de l'interface Swissdec

40.3.1 - Prise en main de l'interface Swissdec

Une fois dans l'interface Swissdec, et si le transmetteur est « en pause », cliquez

sur l'icône *Activer* :



À chaque utilisation des outils Swissdec en ligne, Crésus Salaires s'assure que votre connexion internet fonctionne correctement.

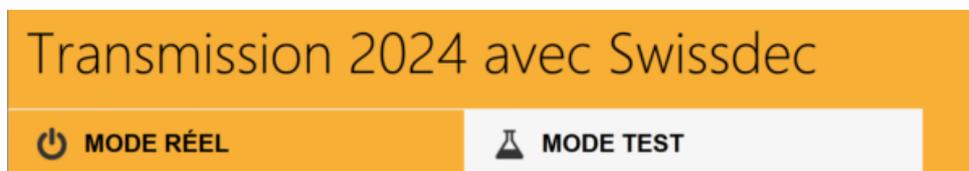
Crésus Salaires procède également à une vérification des données de l'entreprise et des employés concernés. Le cas échéant, il présente une liste des éléments à compléter ou à corriger avant de pouvoir poursuivre :

MODE RÉEL	MODE TEST
<p>Contrôle</p> <p>AUMOIS Bernard: Adresse de l'employé: Veuillez donner l'adresse complète de l'employé (NPA, ville, canton).</p> <p>AUMOIS Thérèse: La position professionnelle doit être indiquée.</p> <p>GRATTE Mensuelle: Pour l'OFS, le salaire doit être indiqué.</p>	

Note : La commande *Entreprise > Contrôle des données* permet également de lancer cette vérification à tout moment.

Note : Si vous utilisez le serveur Crésus Partout, un bandeau bleu apparaît une fois les corrections effectuées, vous demandant de *Synchroniser maintenant* les données modifiées. Cette action est nécessaire pour que les modifications soient prises en compte dans l'interface de transmission Swissdec.

L'interface Swissdec vous propose deux modes : le *mode réel* et le *mode test* :



Pour ne pas être surpris, lors de la transmission de vos données, par une erreur que Cresus Salaires n'aurait pas pu détecter (par exemple : un mauvais numéro AVS), nous vous recommandons de procéder une première fois à vos envoi en *mode test*. Vos destinataires ne traiteront pas vos données, mais celles-ci seront néanmoins automatiquement et immédiatement vérifiées afin de s'assurer que tout est correct.